

LE MOT DU PRÉSIDENT



Entre les nouvelles réglementations, les attentes des salariés qui veulent donner du sens à leur travail, et les demandes des consommateurs de plus en plus informés et citoyens et face aux exigences du marché et à l'urgence climatique, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est en train de s'imposer comme une évidence voire comme une opportunité pour nos entreprises artisanales.

Plus encore, la RSE est une opportunité de mesurer l'impact de l'entreprise sur son environnement - émission de gaz à effet de serre, consommation de ressources, production de déchets... - puis de mettre en place un plan d'actions afin de les réduire.

Les entreprises artisanales sont animées de valeurs fortes et dotées de caractéristiques qui sont d'efficaces leviers de la RSE : taille, proximité avec la clientèle, circuits courts... Pourtant, les artisans n'ont pas toujours les moyens de formaliser des démarches RSE. Démarches d'autant plus impérieuses aujourd'hui face à la hausse des prix de l'énergie et des matières premières et aux difficultés de recrutement.

Notre CMA accompagne depuis des années les chefs d'entreprise du Puy-de-Dôme dans la réduction de leur impact environnemental : circuit de proximité pour les approvisionnements, tri des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, rénovation énergétique des bâtiments, optimisation des consommations d'énergie.

Grâce au programme d'accompagnement Performa Environnement de votre CMA, vous pouvez bénéficier d'un diagnostic individuel gratuit et d'un plan d'actions personnalisé pour accélérer votre transition écologique et ainsi concilier enjeu écologique, intérêts économiques et croissance.

Ces accompagnements ne pourraient être faits sans les partenariats que nous avons pu tisser avec certains acteurs publics tels que la Métropole de Clermont, le VALTOM, l'ADEME. Alors, n'attendez plus ! La CMA est là pour vous !

Jean-Luc HELBERT
Président de la CMA Puy-de-Dôme

Toute l'actualité
de votre CMA

